



L'Arc Club Saint-Lois vous invite au trophée des mixtes départemental de la Manche Dimanche 22 mars 2026

Précisions sur le déroulement des tirs

- Tir en rythme AB/CD, en 2 vagues, 4 équipes par cible
- 2 flèches par archer, donc 4 par équipe
- Sur 60, les 4 flèches dans le même blason
- Sur 40 mono 2 flèches dans le blason du haut et 2 dans celui du bas (AC ou BD)
- Sur 40 quadrispot : 4 flèches sur les 4 spots verticaux
- 80 secondes pour l'équipe
- Pour le fonctionnement des duels (en poules) et Big Shoot Off, se référer au règlement sur le site de la FFTA

Catégories

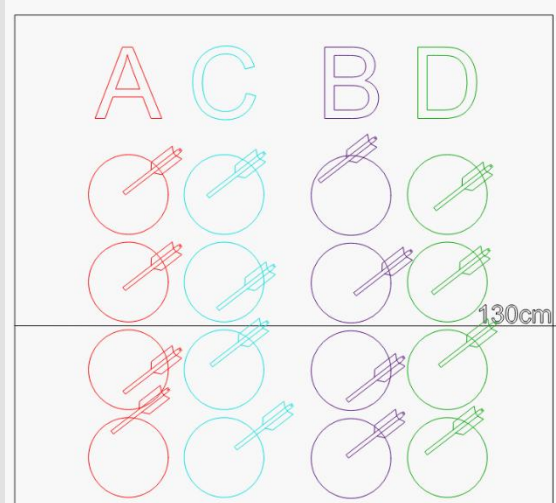
Néo-licenciés : licence prise à partir du 01/09/24. Blason 60cm

Arc nus. Blason 60cm

Arc à poulies. Quatrispot de 40cm

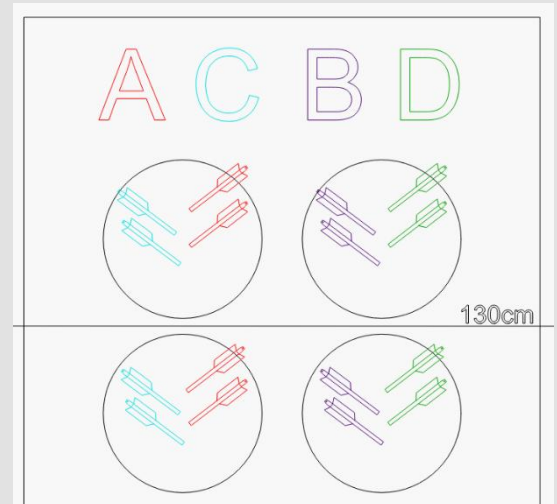
Arc classiques, arc nu possible.

Blason 40cm



← Schéma de tir
des arcs à poulies

Schéma de tir des
arcs classiques →



Horaires

Ouverture du greffe
et inspection du matériel : 10h30
Echauffement puis tirs comptés : 11h00
Début des duels : 13h00

Arbitre responsable

Christian Dunaud

52 équipes maximum

Tarifs et inscription

10€ par équipe
Par internet uniquement

Mail : greffe@arcclubssaintlois.fr

Gabin MASSON 06 51 89 54 12

Paiement sur place plus pratique

Informations complémentaires

Licence 2026 avec photo à présenter au greffe ou suivant dernière réglementation FFTA.

Tenue de sport ou de club, identique par binôme, exigée

Récompenses aux trois premiers de chaque catégorie

Gymnase d'Agneaux : Avenue Ste Marie

Restauration sur place : Buvette, sandwiches, **galettes et crêpes**



Trophée des mixtes départemental de la Manche – 22 mars 2026

Club : Responsable :

[illegible]